DÈS AUJOURD'HUI! POUR DES RAISONS TECHNIQUES LES NOUVEAUX BADGES D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SIREDOM NE SONT PLUS DISTRIBUÉS SUR LES ÉCOCENTRES DE DOURDAN ET SAINT-CHÉRON.

Vous devez vous présenter, muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à la déchèterie de **BRIIS-SOUS-FORGES** aux jours et horaires d'ouverture.

Informations via le lien internet : siredom.com/vos-decheteries/27-eco-centres-a-votre-disposition/

